

[Accueil](#)[Revenir à l'accueil](#)[Collection](#)[Correspondance active de Jean-Baptiste André Godin](#)[Collection Godin](#)[Registre de copies de lettres envoyées](#)[CNAM FG 15 \(21\)](#)[Item](#)[Jean-Baptiste André Godin au ministre des Travaux publics, 9 décembre 1880](#)

Jean-Baptiste André Godin au ministre des Travaux publics, 9 décembre 1880

Auteur·e : Godin, Jean-Baptiste André (1817-1888)

Les folios

En passant la souris sur une vignette, le titre de l'image apparaît.

2 Fichier(s)

Informations sur le document source

Cote FG 15 (21)

Collation 2 p. (321r, 322r)

Nature du document Copie à la presse d'un manuscrit

Lieu de conservation Bibliothèque centrale du Conservatoire national des arts et métiers, Paris

Citer cette page

Godin, Jean-Baptiste André (1817-1888), Jean-Baptiste André Godin au ministre des Travaux publics, 9 décembre 1880, Équipe du projet FamiliLettres (Familiestère de Guise - CNAM) & Projet EMAN (UMR Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne Nouvelle) consulté le 03/12/2025 sur la plate-forme EMAN :

<https://eman-archives.org/Famililettres/items/show/50406>

Informations sur l'édition numérique

Éditeur Équipe du projet FamiliLettres (Familiestère de Guise - CNAM) & Projet EMAN (UMR Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne Nouvelle)

Droits Familiestère de Guise et Bibliothèque centrale du CNAM ; projet EMAN (Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne nouvelle). Licence Creative Commons Attribution - Partage à l'Identique 3.0 (CC BY-SA 3.0 FR).

Présentation

Auteur·e [Godin, Jean-Baptiste André \(1817-1888\)](#)

Date de rédaction [9 décembre 1880](#)

Lieu de rédaction Guise (Aisne) - Familiestère

Destinataire [Carnot, Sadi \(1837-1894\)](#)

Lieu de destinationParis

Scripteur / Scriptrice[Moret, Marie \(1840-1908\)](#)

Description

RésuméSur le tracé de la ligne de chemin de fer de Valenciennes à Laon. Godin a appris que le préfet de l'Aisne et l'ingénieur en chef des ponts et chaussées de l'Aisne sont à Paris depuis plusieurs jours : Godin regrette de ne pouvoir donner au ministre les éclaircissements sur les inconvénients de leur projet de chemin de fer dont le tracé est plus long de 3 600 m, dont le coût est plus important, qui coupe la ville de Guise en deux et sacrifie une des plus grandes industries de France. Il demande audience au ministre.

NotesSadi Carnot est sous-secrétaire d'État aux Travaux publics du 5 février au 23 septembre 1880, puis ministre des Travaux publics du 23 septembre 1880 au 16 novembre 1881. En 1880, Charles Séblin le préfet de l'Aisne et Henri Marie Joseph Menche de Loisne l'ingénieur en chef des ponts et chaussées de l'Aisne.

Mots-clés

[Chemins de fer](#)

Personnes citées

- [Menche de Loisne, Henri Marie Joseph \(1824-1903\)](#)
- [Séblin, Charles \(1846-1917\)](#)

Notice créée par [Pauline Pélissier](#) Notice créée le 21/11/2023 Dernière modification le 06/02/2024

Guise 9 Décembre 1880

A Monsieur le Ministre des
Travaux publics.

Monsieur le Ministre et
ancien collègue,

On m'apprend que M. le Préfet
de l'Aisne et M. l'Ingénieur en Chef
sont depuis plusieurs jours à Paris, au
sujet du chemin de fer; cela me fait
regretter de ne pouvoir vous donner de
vive voix tous les éclaircissements
nécessaires sur les inconvénients du
tracé des Ponts et Chaussées dont, enfin,
les torts principaux sont :

1° être 3.600 mètres plus long,
de coûter plus cher à l'Etat,
2° enlever aux communes les plus
populeuses et les plus commerçantes
le tracé naturel concédé autrefois,
3° de couper en deux la ville de Guise,
et de priver une des grandes indus-
tries de France des ressources que lui
apportait l'ancien tracé.

Monsieur Sad-Carnot,

Sous ce dernier rapport, Monsieur le
Ministre, on m'a dit que j'ai trop laissé
en dehors du débat l'important établisse-
ment de la Société que je dirige.

Cela m'engage à vous remettre sous
ce pli le relevé des expéditions de mar-
chandises faites par la gare de Guise ces
quatre derniers mois, espérant que ces
documents vous démontreront une fois
à plus, combien le contre-projet que nous
soulevons au nom de l'intérêt général
satisfait à tous les besoins.

Je suis à votre disposition pour
tous renseignements s'il vous étoit
agréable de me donner audience.

Veuillez agréer, Monsieur le
Ministre et mes collègues, l'assu-
rance de mon très sincère respec-
tueux.

Gordon